

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2012-70 du Comité syndical du Jeudi 20 décembre 2012

~~~~~  
CONVENTION DE FORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DEUX SESSIONS DE FORMATION « CONNAISSANCE ET SERVICE DU VIN » POUR LES RESTAURATEURS DU TERRITOIRE DU PAYS CŒUR D'HERAULT DANS LE CADRE DE L'EVENEMENT « LES FLOREALES DU VIN »

L'an deux mil douze et le vingt décembre à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 13 décembre 2012.

Etaients présents ou représentés :	Yves BAILLEUX MOREAU - Christian BILHAC (représenté par M. Laurent DUPONT) Marie Christine BOUSQUET - Claude CARCELLER - Alain CAZORLA - Manuel DIAZ Bernard DOUYSET - Bernard FABREGUETTES - Jacky GALABRUN - Jean-Marcel JOVER - Hadj MADANI - Eric PALOC - Joseph RODRIGUEZ (Procuration à M. Alain CAZORLA) - Frédéric ROIG - Bernard SOTO - Luc VIALA - Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Alain CHALAGUIER - Michel GUIBAL - Pierre GUIRAUD - Joëlle GOUDAL - Jean-Claude LACROIX - Olivier BRUN - Roger FAGES - André GAY - Michel SAINT PIERRE - Philippe SALASC - Jean TRINQUIER - Gérald VALENTINI - Rémy PAILLES
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17 (16+1 procuration)	

En matière de tourisme, le Pays Cœur d'Hérault est en charge de coordonner les actions de développement et de promotion touristiques. A l'aide des partenaires viticoles et touristiques, la mission tourisme travaille actuellement au développement du tourisme vigneron. L'une des premières actions définie consiste à valoriser les vins locaux en lien avec les établissements de restauration du territoire.

Cette action, intitulée « Les Floréales du vin en Cœur d'Hérault », consiste à :

- Solliciter les restaurateurs du Cœur d'Hérault afin qu'ils deviennent les ambassadeurs des vins du territoire.
- Valoriser les vins du territoire par des actions de promotion et des animations dans les restaurants adhérents à cette démarche.

Vu le rapport et les deux annexes présentés en séance,

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

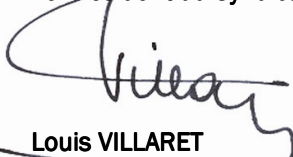
- ✓ **D'approuver** le projet de convention annexé.
- ✓ **D'autoriser** le Vice-Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 21 décembre 2012

Publiée le 21 décembre 2012

Transmise le 21 décembre 2012

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2012